

N° 2022/O2/54

**Question orale déposée par Christelle COMBETTE  
Au nom du groupe « Un Soffiu Novu »**

**OBJET : ÉLECTRIFICATION PORTUAIRE.**

Monsieur le Président,

Lors d'une session en début d'été, notre collègue Romain Colonna est revenu sur la question de la pollution générée par l'activité des croisières, notamment dans le port d'Ajaccio, nous plaçant au confluent des impératifs environnementaux et économiques.

Si, au lieu d'opposer les deux dimensions, on envisageait de déclencher un cycle vertueux alliant fréquentation et environnement par l'électrification des ports de commerce ?

Par exemple, le port de Toulon, tout comme celui de Marseille ou du Havre, projette d'ici l'été 2023 de réduire de 80% leurs émissions polluantes par l'électrification des quais.

Il y aura quatre sources d'approvisionnement, le réseau, le solaire, les batteries et l'hydrogène avec des équipements de charge à quai de 2,7MW pour le branchement des ferries et de 10MW pour les navires de croisière.

Une avancée majeure qui aurait pu être la nôtre. Le coût d'électrification du port de Toulon représente 21M€ financé par l'État, l'UE, la commune, le département et la région.

Ce montant équivaut à deux années des reliquats de la Dotation de Continuité Territoriale... Vous connaissez nos réticences sur la déspecialisation de la DCT qu'il aurait fallu maintenir en faveur du transport et des infrastructures. L'électrification des ports de Corse est un engagement politique ambitieux et vertueux qui aurait pu, et pourrait encore si vous revoyez vos positions, être financé par les reliquats de la DCT.

La collectivité de Corse est gestionnaire des ports de commerce de Corse depuis 2002. Qu'avez-vous entrepris pour mettre en œuvre cette démarche et à quel horizon ces équipements pourraient être en service ?

Surtout que la transformation électrique des navires a débuté. D'ailleurs, la Corsica Linea et la Méridionale sont équipées depuis quelques années et la Corsica Ferries, principal utilisateur du port de Toulon, a prévu de d'équiper dès l'an prochain 4 de ses navires. La Corse ne peut pas se permettre d'être encore une fois en retard sur un sujet prégnant alors que les ports continentaux et les compagnies assurant la desserte seront rapidement équipés.

Un tel engagement de votre part permettrait aussi et surtout de garantir à l'économie de la Corse la conciliation des dimensions écologique et touristique.

Je vous remercie.